

# MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

## *Bulletin municipal*

JANVIER 2009 → N°1



*Le bonheur c'est bien dans notre nature*

- Les principales décisions
- Les informations
- Les travaux

- Le dossier (Agenda 21)
- Vie Pratique
- La vie des associations

## *Le Mot du Maire*

*Madame, Monsieur,*

*Participation est un mot à la mode, car il revient souvent dans les déclarations des élus mais aussi des médias. Nous avons pu constater un regain de cette participation citoyenne et une forte mobilisation des montaignacois dans l'aide apportée aux personnes sensibles, notamment pendant la période de neige, mais aussi, en d'autres circonstances.*

*Je tiens à remercier tous ces bénévoles anonymes ou non qui se dévouent tant pour la cause commune que pour le particulier.*

*L'année 2009 s'annonce difficile pour tous, les finances des collectivités sont elles aussi affectées par la crise et nous allons devoir y faire face avec sagesse, justesse, mais détermination, afin de pouvoir à nouveau réinvestir le moment venu.*

*Cette morosité ambiante va nous obliger à niveler nos différences et nous rassembler. Profitons en pour en retirer le seul effet bénéfique, celui de nous rapprocher des autres, même s'ils ne nous ressemblent pas complètement.*

*Je vous souhaite, ainsi que le conseil municipal, de passer quand même de bons moments en famille et vous adresse à tous nos vœux les meilleurs pour l'année à venir.*

*Je vous donne rendez-vous le dimanche 4 janvier au Foyer Rural à 11 heures.*

*Daniel Vigouroux*

# Les principales décisions du conseil municipal

Du 2<sup>ème</sup> semestre 2008



## 25 juillet 2008

- Approbation du marché de renforcement de chaussée du VC 17 rue du stade
- Modification des règlements de la cantine et de la garderie

## 12 septembre 2008

- Etude défense incendie : demande de subvention
- Agenda 21 : désignation des membres élus du comité de pilotage
- Projets pour la mandature

## 24 octobre 2008

- Bibliothèque : demande de subvention pour l'acquisition de mobilier
- Fourrière animale : convention avec la SPA
- Transformation des emprunts à taux révisable en emprunt à taux fixe
- Vidange de l'étang de Gros : tarifs de la vente du poisson

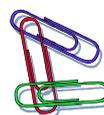
## 28 novembre 2008

- Travaux de voirie : demande de subvention à l'Etat
- Inscription de chemins ruraux au Plan départemental d'itinéraires de randonnée

## 19 décembre 2008

- Approbation des tarifs 2009
- Informatisation de la mairie et de l'école : demandes de subventions
- Vente de terrains
- Agence Postale Communale

Ces délibérations sont consultables au secrétariat de la Mairie.



## QUELQUES TRAVAUX

### Rue des Lacs

Suite aux travaux effectués par le syndicat des eaux, un complément de revêtement a été apposé sur la chaussée de la rue des Lacs.

Coût de l'opération: 5 072,59 €

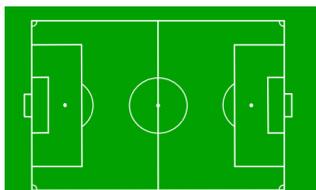


### Voie communale n°17 : rue du stade

Des travaux de renforcement de la chaussée ont été réalisés afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et des eaux de sources sur cette partie.

Cette opération s'élève à 31 315,37 €, financée à hauteur de 10 400 € par une subvention du Conseil Général.

### Stade



Afin d'améliorer la perméabilité du terrain, des travaux de rénovation ont été nécessaires pour assécher la pelouse.

Coût de l'opération :	8 363 €
Subvention du Conseil Général :	1 555 €
Subvention de la ligue du foot amateur :	2 300 €

Reste à charge de la commune : 4 508 €

Un entretien régulier annuel s'avère désormais incontournable pour optimiser cet investissement.

## **Programme d'Aménagement du Bourg**

Dans la continuité des précédents travaux et dans un souci permanent de sécurité, du mobilier urbain (barrières, plots, etc) a été installé dans le centre bourg. Il permet ainsi, outre l'embellissement, de sécuriser nos déplacements.

## **Défense incendie**

Profitant d'une rénovation du réseau Alimentation Eau Potable par le syndicat rue des écoles et dans le cadre de la mise aux normes de la défense incendie, des travaux d'amélioration ont été envisagés et anticipés dans ce secteur. Ils portent sur une nouvelle répartition des poteaux incendie, l'implantation de 2 bornes à incendie ainsi que la mise en place d'une bouche de remplissage à la caserne des pompiers.

Le coût de ces installations est évalué à 6 000 € HT.

Une subvention du Conseil Général a été demandée à hauteur de 40 % de l'investissement soit 2 400 €.



## **Travaux en régie**

Nos employés communaux n'ont pas chômé non plus.

Ils ont réalisé des travaux à l'étang de Gros : aménagement du carpa, étanchéité (grilles, chaussée et clôtures). Les bois ont été fournis gracieusement par Jean CHASTRE et Jean LIBOUROUX, merci à eux).

Ils ont également eu l'occasion d'étaler leur savoir faire, lors de la réfection du hall de la mairie : papiers peints, peinture, panneaux d'affichage, cadastre.



## QUELQUES INFORMATIONS

### Etang de Gros

La pêche de l'étang de Gros s'est déroulée le dimanche 2 Novembre.

Malgré un temps d'automne, froid et pluvieux, la vidange s'est bien passée avec un public relativement nombreux et intéressé. Les pêcheurs n'ont pas de soucis à se faire car le poisson sera au rendez-vous pour la saison 2009.

L'ensemble du poisson (brochets, sandres, tanches, carpes, perches et gardons), a été remis avec précaution dans l'étang. Merci à tous les bénévoles pour leur participation à la réussite de cette journée.



Un nouveau garde-pêche va prendre prochainement ses fonctions : M. Jean-Claude VITRAC a accepté ce bénévolat. Passionné, il connaît parfaitement le site puisque habitant Rosiers d'Egletons, il s'adonne régulièrement à son passe-temps favori à l'étang de Gros.

## Stade



La tonte du stade de football a été confiée à 3 entreprises différentes afin que le conseil municipal puisse faire son choix, après avoir comparé les prestations. En effet, la commune n'est pas équipée actuellement en matériel de tonte qui est spécifique pour un terrain de football

## Prime à la naissance



**Rappel :** Le conseil municipal rappelle qu'une prime de 75 € est attribuée à la naissance, plafonnée aux deux premiers enfants d'un foyer.

## Terrains à bâtir



Suite à de nombreuses demandes, la municipalité a décidé la mise en vente de terrains constructibles, jusqu'alors en réserve foncière et non disponibles. Pour tout renseignement, contact mairie : 05 55 27 61 42.

## Radio



La station Jordane FM, qui émet localement depuis son antenne d'Egletons s'est déplacée dans notre village le samedi 29 Novembre pour enregistrer une émission de Jean Paul FARGES « Rencontres », diffusée le samedi 20 Décembre 16 h 30.

Le thème de l'émission tourne autour de la vie associative et des activités proposées. La plupart des responsables des associations communales ont pu faire la « Promo » de leurs activités préférées. L'émission s'est déroulée dans une ambiance tout à fait conviviale.

## Ecole



C'est avec plaisir que nous notons le retour de Mme BOURGET, Directrice de l'école après un congé maternité.

En cette année scolaire 2008/2009, l'école fonctionnera avec 43 élèves répartis sur 3 classes. Il devient urgent de faire des efforts pour augmenter dès l'année prochaine ce nombre d'élèves.

## Eclairage public



Début décembre, l'ensemble du réseau a été passé en revue afin d'ouvrir un programme de mise à jour, les lampes défectueuses ont été remplacées.

## Voeux



Les vœux de la municipalité auront lieu cette année le **dimanche 4 Janvier à 11 H**, salle du foyer rural. A cette occasion, le maire et le conseil municipal invitent toute la population autour d'un apéritif.

## Employés communaux



M. Daniel DESDEVISES a quitté ses fonctions au 31 Décembre et nous le remercions pour son investissement durant ces quelques mois.

## **Retraite**



Après une vie professionnelle, on ne peut plus active, nous souhaitons à M. et Mme GAILLARD une retraite bien méritée. Plus d'un demi-siècle passé dans leur entreprise commerciale de boucherie, au service de la population et des associations !

## **Registre communal des personnes vulnérables**

En prévision de période de fortes intempéries (canicules, grand froid) un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement .La confidentialité est naturellement garantie.  
N'hésitez pas à contacter la mairie...

## **Déchets de soins**

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PARTICULIERS



Mise en place de la collecte des DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux) des particuliers en auto-médication.

Le SIRTOM de la région d'Egletons organise cette opération en partenariat avec l'Association Corrézienne des Diabétiques et les 6 pharmacies implantées sur son territoire.

Les boîtes avec le logo du SIRTOM d'Egletons sont mises à disposition des personnes en auto-traitement, usagers du SIRTOM, dans les pharmacies depuis le 5 décembre 2008.

Le pharmacien fournira aux personnes concernées la première boîte accompagnée d'une plaquette d'information. La boîte pleine sera échangée contre une boîte vide aux déchetteries du SIRTOM :

- ☛ Route de Lapeau à Rosiers d'Egletons
- ☛ Le Roc Blanc à Corrèze.

Seules les boîtes portant le logo du SIRTOM seront acceptées. Cette collecte ne prend pas en charge, pour des raisons financières, les déchets des professionnels (infirmières, médecins, centre de soins...).

## **Le déneigement**

### **Compétence du Maire :**

En période de verglas, les maires doivent assurer le sablage ou autre, destiné à garantir la sûreté, la sécurité et la commodité du passage dans les rues ainsi que sur les chemins dont ils ont la charge sur leur commune.

Les maires sont tenus, notamment, d'interdire :

- les débordements des bornes fontaines,
- les déversements dans les caniveaux d'eaux provenant des propriétés riveraines.

Il est important de noter que la jurisprudence ne considère pas l'absence de sablage en cas de verglas généralisé comme un défaut d'entretien normal de la voirie.

**Cette intervention est complémentaire de celle qui incombe aux riverains.** Elle doit être exécutée en application de l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques.



### **Devoirs des riverains :**

Les riverains de la voie publique doivent, pour leur part, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute. En règle générale, ils doivent :

- balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.

Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier.

Le maire a d'ailleurs le pouvoir de prescrire aux riverains des voies publiques en agglomération de balayer et d'enlever le verglas chacun devant chez soi. Cette obligation comporte :

- le balayage des banquettes et des trottoirs,
- la mise en tas des produits de ce balayage de façon à faciliter l'enlèvement et à ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égout et des caniveaux.

Cette obligation peut être étendue à la chaussée jusqu'au milieu de celle-ci.

Elle consiste également à l'épandage de sel, sable, sciure.

C'est la jurisprudence afférente à l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales qui reconnaît au maire le pouvoir de prescrire aux riverains des voies publiques et des voies privées ouvertes au public, en agglomération, de déneiger et de saler le trottoir devant leur habitation. Par contre, à l'extérieur de l'agglomération, l'obligation de sûreté et de commodité de passage justifie l'organisation d'un service de déneigement et de salage ou sablage.

En principe, les maires peuvent prendre des arrêtés à cet effet, les habitants sont alors sensés en avoir pris connaissance.

## **Recensement des jeunes**



Il est rappelé que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire et donne lieu à la remise d'une ATTESTATION DE RECENSEMENT que le jeune doit conserver précieusement dans l'attente de sa convocation à la journée d'appel à la préparation de la défense.

## **La Poste/La Poste/La Poste**



Depuis plusieurs mois déjà, le schéma de restructuration de la Poste est en place. La direction nous a proposé 3 options :

- Soit, laisser le bureau en l'état, mais avec une réduction d'ouverture hebdomadaire à 9 H, contre 18 H actuellement, et.....
- Soit, la création d'un Relais Poste chez un commerçant de la commune mais avec une diminution des services apportés au client.
- Soit la création d'une Agence Postale Communale, avec une ouverture de 60 H par mois, et dont le guichet sera tenu par une personne employée par la commune, mais préalablement formée par les services de La Poste. En contre partie, La Poste versera une indemnité compensatrice pendant 9 ans à la commune.

Le conseil a donc décidé d'opter pour la 3<sup>ème</sup> solution dont la mise en place sera effective courant 2009.

## **Communiqué du SYNDICAT DES EAUX**



### **Attention !**

La Générale des Eaux Services propose par courrier adressé à certains habitants de Montaignac St Hippolyte et Rosiers d'Egletons, un contrat d'assistance couvrant les réparations de la canalisation d'eau souterraine entre le compteur et la maison, à un prix de 4,99 € par mois, soit 59,88 € par an (par comparaison, l'abonnement au syndicat des eaux et la location du compteur s'élèvent à 52 € par an).

Avant de souscrire cette assurance, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat du syndicat (mairie de Montaignac 05 55 27 61 42).

En effet, le risque couvert a une probabilité très minime, il est même totalement nul lorsque le compteur est dans votre maison.

## AGENDA 21

En 2007 le conseil municipal de MONTAIGNAC a décidé de cotiser à l'association « **Notre village** » en vue de l'élaboration de son **agenda 21** (pour 21<sup>ème</sup> siècle). Le programme a été adopté par les gouvernements en 1992 au sommet de la Terre à Rio.

### **Que représentent ces deux entités et comment s'articulent elles ?**

**NOTRE VILLAGE** est une association type loi 1901 créée en 1992 par Charles CEYRAC alors maire de COLLONGE LA ROUGE. Pour adhérer à l'association une commune doit avoir moins de 3500 habitants, une communauté de commune peut également adhérer à condition que la ville centre soit inférieure à 3500 habitants.

Le président est Pascal COSTES, actuel maire et conseiller général de Beynat.

**NOTRE VILLAGE** a adopté en 2000 la Déclaration des Droits et des Devoirs des Villages de France.

Il y est stipulé que « chaque village est un lieu de vie à épargner pour les générations futures... qui doit demeurer un espace privilégié où peuvent se conjuguer harmonieusement, épanouissement de la personne et développement durable de la collectivité.

C'est cet aspect que reprend le label « Notre Village Terre d'Avenir ».



**NOTRE VILLAGE** possède la structure, le savoir faire et est reconnu par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour l'élaboration, la conception, le soutien et le suivi de **L'AGENDA 21**.

**C'est donc avec leur aide et leurs conseils que nous allons élaborer notre charte.**

**L'AGENDA 21** est un programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle du territoire concerné, au travers d'une démarche faite autour de la démocratie participative et ceci dans le cadre du développement durable. **Il s'applique à l'ensemble du territoire français.**

Le cadre de l'agenda 21 est très vaste (chaque commune peut faire le sien propre) en respectant trois critères de base :

- **1<sup>er</sup> L'ENVIRONNEMENT par la gestion :**
  - des rejets
  - de l'eau
  - des déchets
  - de l'espace
  - de l'énergie
  - le respect des milieux naturels et du cadre de vie
  
- **2<sup>ème</sup> l'ECONOMIE**
  - Développer les réseaux de communication
  - Maintenir et de développer des services publics
  - Maintenir et de développer des services au public
  - Accueillir et maintenir les entreprises, le commerce et l'artisanat
  - Valoriser le tourisme
  - Intégrer l'environnement dans les marchés publics
  
- **3<sup>ème</sup> le SOCIAL**
  - La gouvernance et la démocratie participative
  - S'impliquer dans le tissu intercommunal
  - Accueillir la population avec qualité
  - Développer les services à la personne
  - Procurer un système éducatif cohérent
  - Créer le lien social par un réseau associatif
  - Valoriser la solidarité et la vie locale.

C'est donc un programme d'actions mis en place par un comité de pilotage composé d'élus et de volontaires issus des différentes strates de la société communale et même des communes voisines.

L'agenda 21 sert à mettre de la cohérence dans les actions entreprises par la commune et faire en sorte que les démarches d'intérêt économique, de créations d'emplois ou de problématiques soient menées dans le cadre du développement durable et des normes établies par ce même ministère.



### Eléments constitutifs de l'agenda 21

- **1<sup>er</sup> Diagnostic** complet du village avec visite et analyse sur 100 critères élaborés par l'association. (c'est déjà fait pour Montaignac)
- **2<sup>ème</sup> Mise en place du comité de pilotage**
- **3<sup>ème</sup> Elaboration de la charte** « Notre village terre d'avenir » faite autour de 5 volets :
  - Lutte contre le changement climatique
  - Préservation de la biodiversité
  - Epanouissement des êtres
  - Cohésion sociale
  - Dynamique de développement économique suivant les lois de protection de l'environnement.
- **4<sup>ème</sup> Obtention du label** : Panneau à l'entrée du bourg avec réévaluation tous les 3 ans et suivi annuel qui témoigne de la qualité de vie dans la commune. Le niveau d'engagement est reconnu par l'attribution d'1 à 5 hirondelles.

In Fine c'est le conseil municipal qui décide de l'adoption de L'AGENDA 21 appelé NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR proposé par le comité de pilotage.

À la date d'aujourd'hui, les **deux premières étapes sont franchies.**

Dès le début de l'année 2009, le comité de pilotage a rendez-vous pour travailler à l'élaboration de la charte.

Nul doute qu'à travers ce rassemblement d'une vingtaine de personnes (toutes volontaires dans cette démarche de démocratie participative), les idées (les bonnes) seront nombreuses.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur le site internet de l'association [www.notrevillage.asso.fr](http://www.notrevillage.asso.fr)

## Pages Pratiques

### Ouverture de la Mairie

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	13 H 30 À 17 H 30
MARDI	8 H À 12 H	13 H 30 À 17 H 30
MERCREDI	8 H À 12 H	fermé
JEUDI	fermé	13 H 30 À 17 H 30
VENDREDI	8 H À 12 H	13 H 30 À 16 H 30
SAMEDI	8 H À 12 H	fermé

### Pharmacies de garde

Les gardes débutent le samedi soir



	janvier	février	mars	avril	mai	juin
<b>EGLETONS : Péresse</b>	03.01	07.02	14.03	18.04	23.05	27.06
<b>EGLETONS : Ventadour</b>	10.01	14.02	21.03	25.04	30.05	
<b>LAPLEAU : Bergeault</b>	17.01	21.02	28.03	4.10	2.05	06.06
<b>ROSIERS D'EGLETONS : Valade</b>	24.01	28.02		04.04	16.05	13.06
<b>MARCILLAC LA CROISILLE : Heytmann</b>	31.01		7.03	11.04	09.05	20.06

### Photocopies

Nous vous rappelons que la Mairie a signé une convention avec le point multi-service s'engageant à ne pas lui faire de concurrence pour les photocopies. Votre épicerie propose un service photocopies, fax et internet.

Lorsqu'elle est fermée, la mairie peut assurer le service photocopies.

## **La POSTE**

La Poste de Montagnac est ouverte du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h et le samedi de 9 à 12 h.



## **Cabinet de KINESITHERAPIE**

Vous pouvez contacter Mme Sabine BOURGUIGNON au 06 74 52 31 32 ou 05 55 93 33 75. Elle consulte les après-midi sur rendez-vous.

## **Commerces**

La boulangerie est ouverte de 8 H à 12 H 30 sauf le lundi.  
L'épicerie est ouverte tous les matins de 8 H à 12 H 30 et les après-midi de 16 H à 19 H, fermée les lundi, mercredi et dimanche, les après-midis.

## **RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES**



Les ordures ménagères sont ramassées le **jeudi matin**.

Les **sacs jaunes** (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés **dans le bourg**, tous les 15 jours, le mardi matin, aux dates suivantes, pour le 1<sup>er</sup> trimestre :

- 6 et 20 janvier
- 3 et 17 février
- 3, 17 et 31 mars

Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir **uniquement**.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

## **Interdiction de l'emploi du feu**

**Date d'interdiction : Du 15 février au 31 mai et du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.**

L'arrêté préfectoral du 30 janvier 1997 institue l'interdiction d'allumer du feu jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis.

Au-delà de 200 mètres, l'incinération des feuilles, débris de végétaux arrachés ou coupés et mis en tas reste permise. Si leur quantité ou leur surface est importante, consulter le SDIS.

## Balades du garde-champêtre



Notre garde-champêtre a toujours l'œil ...

### ➤ **Carton jaune :**

- Notre garde-champêtre remercie la commune d'avoir aménagé des trottoirs centre bourg. Rappel : la zone « 30 » signifie que l'on ne doit pas dépasser la vitesse de 30 km/H, ce qui semble, pour certains conducteurs, une réglementation difficile à respecter.

### ➤ **Carton rouge :**

- Certains automobilistes oublient décidément le code de la route :
  - . 1 feu clignotant orange installé dans une zone travaux : le conducteur peut engager son véhicule.
  - . 1 feu rouge : arrêt du véhicule.Alors, méfiance, car on aperçoit de plus en plus souvent dans le village, certains personnes habillées en bleu...



Jaune, rouge, bleu... « belle transition » ...

### ➤ **Un bon point** à tous ceux qui ont fait l'effort de quelques illuminations pour cette période de fêtes.

Notre garde champêtre a pu apprécier, lors de ses balades nocturnes, certaines maisons joliment décorées. La commune a fait quelques efforts également et dans un souci d'économie d'énergie, a privilégié l'installation de guirlandes avec des ampoules « basse consommation ».



## ETAT CIVIL 2008

### Ils nous ont quittés (au 20.12.08)

- . 03.01.2008 : Joseph POURTEYROUX
- . 19.02.2008 : Marguerite TRIVIAUX veuve CIPRIEN
- . 24.07.2008 : Lucien DUMAS
- . 01.08.2008 : François BASSALER
- . 19.09.2008 : Alain MANAUD
- . 30.10.2008 : Patricia SOURDEIX épouse BOULADOUX
- . 30.10.2008 : Amélie BACHELLERIE veuve GALBIT

Inhumations au cimetière de Montagnac : 29.01.08 : Renée BOYER Veuve REVEL  
31.01.08 : Marie BOISSONNADE Veuve COUDERT  
05.08.08 : Nicolle MAYADE  
01.10.07 : Frédéric AIX  
29.10.08 : Jean-Charles ROUFFIAT

Inhumations au cimetière de St Hippolyte : 15.04.08 : Simonne PAILLASSOU Veuve DEYNOUX

### Naissances



- 17.03.2008 : Johana MATHIEU
- 05.05.2008 : Lucas COISSAC
- 18.06.2008 : Enzo BARBOSA- - CHAUFFOUR

### Mariages



27.09.2008 : Fanny LUQUOT et Loïc HUMBEY

## NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à tous ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2008.

- M. Nicolas BACHELLERIE
- M. Jean-Christophe BARRIAUD
- M. Sébastien BESSEAU et Mlle Véronique FAUCHER
- Mme Roselyne BOURHIS et M. David RAMADA
- Mme Marie-Anne COMBASTEIL
- Mme Michelle DECOU
- M. et Mme Dominique DELMAS
- M. Philippe COLUCCI et Mme Laetitia GOMES
- M. Thierry JULIEN et Mme Catherine MONTET
- M. et Mme LAURENDEAU
- M. Mickaël LIDOVE
- M. Eric MAGNE et Mme Sonia AMORIM
- M. José SALVADOR et Mlle Marylène DELBALLE
- M. et Mme Samuel SANCHEZ
- M. Rémy SERRE

M. Jean SOUBRANNE, notre doyen masculin a rejoint la maison de retraite d'Egletons. Nous lui souhaitons d'y trouver tout le réconfort qu'il mérite.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## L'AMICALE DE MONTAIGNAC

### Les formations :



#### Juin :

. Stage FDF1:

LACHAUD Sébastien  
SOULARUE Julien

#### Septembre :

. Stage FDF2 :

BOUYGES Claude  
CANTAT Daniel  
LIBOUROUX Patrick  
ROUX Alain

. Recyclage moniteur FDF2 :

GAUTHIER Daniel

. Stage FDF1 :

SALLAS Marine

#### Octobre :

. Stage poids lourds :

SALLAS Marc-antoine

#### Novembre :

. Stage désincarcération :

SALLAS Marine  
SOULARUE Julien

### **Nouvelles recrues et départ**

Cette année, deux nouvelles recrues ont intégré le CIS Montaignac : tout d'abord, le sergent chef Nicolas MAZEAU muté du CIS Egletons, puis, Anthony DE ST POL qui est issu de la formation JSP

L'amicale des sapeurs pompiers souhaite une agréable et bien méritée retraite à notre caporal chef CHABRERIE Yves dit « Capou ».

### **Journée formation :**

Le 11/10/2008, une journée de recyclage a eu lieu au CIS Montaignac pour tous les sapeurs pompiers du centre de secours.

## **Nouveau bureau de l'amicale :**

Cette année, le bureau a été renouvelé avec le renouvellement du président, du secrétaire et du vice-président.

Le nouveau bureau est composé de :

Président : FOURNAJOUX Christophe

Vice-président : LANOT David et TAUTOU Rémi

Secrétaire : SOULARUE Julien

Vice-secrétaire : VIGOUROUX Magali

Trésorier : LUQUOT Alain

Vice-président : POURTEYROUX Laurent

## **Dotation :**

Le CIS Montagnac a depuis le 1/12/08 un nouveau véhicule appelé VID (Véhicule Intervention Diverse) en remplacement de la VL (Véhicule Léger)



## **Actualités :**

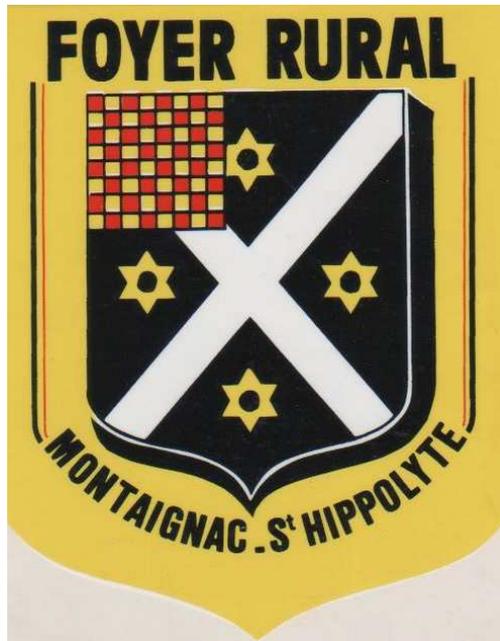
La sainte Barbe aura lieu le 17/01/09.

Courant décembre, des calendriers vous seront proposés, merci de votre accueil et de votre gentillesse réservés lors de notre passage.

Il existe un site internet où vous pourrez suivre certains événements du centre tels que certaines de nos manœuvres, cérémonies. Le site internet est [www.csmontagnac.skyblog.com](http://www.csmontagnac.skyblog.com)

L'ensemble des sapeurs pompiers du CIS Montagnac vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

## LE FOYER RURAL



*Le Foyer Rural de Montaignac St Hippolyte a le plaisir de vous proposer son calendrier d'activités 2008/2009.*

*Les personnes intéressées s'acquittent chaque année du paiement de leur **carte d'adhésion à 15 euros** et peuvent ainsi avoir accès à l'ensemble des activités (contact : Sonia VANDERLIGNE).*

*Espérant vous compter nombreux, les membres du bureau du Foyer Rural se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.*

*Le président du Foyer Rural.*

**\* Le ping-pong : chaque mercredi soir de 20 h 30 à 22 h**

Activité détente, sans compétition (à partir de 11 ans).

Reprise en douceur, quelques amateurs qui vous attendent en 2009.



**Contact : Viviane TAUTOU (Mairie de Montagnac St Hippolyte)**

**\* La gymnastique : chaque lundi soir et jeudi soir de 20 h à 21 h.**

Animée par Marie-France JARRIGE

Assouplissements, abdominaux, fessiers, remise en forme.

Tarifs : 55 euros à l'année pour 1 séance/semaine – 90 euros pour 2 séances/semaine + coût de la licence.

26 licenciées sont inscrites, venez les rejoindre pour une remise en forme bénéfique après les fêtes.



**Contacts : Sonia VANDERLIGNE ou Jean-Paul LEDUNOIS.**

**\* La poterie : le samedi tous les 15 jours à 14 h 30.**

Animée par Nathalie Mazelier

Les œuvres de nos potières prennent forme, venez mettre la main à la « glaise ».



**Contact : ChantalCHANTELOUBE**

**\* La randonnée : 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois.**

– RDV à 14 h – Salle des Fêtes de Montagnac.

Un bol d'air, au retour un bol de thé ou de café, tout dans la convivialité...



**Contacts : Yvonne VITRAC ou Martine FAUGERAS.**

**\* Le tir à l'arc : le mercredi soir 2 fois / mois de 19 h à 20 h**

Animation : Emmanuelle Nasarre

Participation profession sport 30 euros /trimestre – à partir de 12 ans

Déjà la 3<sup>ème</sup> année pour nos archers, la cible ne s'est pas rapprochée mais les résultats se sont améliorés !



**Contact : Alain LUQUOT (en soirée)**

*Le président, le bureau et tous les membres du foyer présentent leurs vœux de bonheur à Fanny et Loïc HUMBEY et les remercient sincèrement de leur générosité envers le foyer à l'occasion de leur mariage.*

### VOYAGE EN PERIGORD

La saison 2008/2009 a débuté par une sortie en Périgord le 13 septembre, journée romantique, promenade en gabarre à Beynac sur la Dordogne suivi d'un repas gastronomique au village de Mazeryolles avec animation musicale.



Pour la digestion, promenade en calèche, parcours de 4 km entrecoupé d'une pose boisson, consommée avec modération, preuve en est, certains ont reçu le diplôme de cocher (par temps de crise ça pourra peut être leur servir !!!).

Au retour à l'écurie et après la visite de la sellerie, dégustation de pâtisseries maison accompagnées de Monbazillac et de pruneaux au chocolat.

Une journée des plus réussie sous un très beau soleil et une ambiance chaleureuse.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Elle a eu lieu le 11 octobre. Après la présentation du compte-rendu moral et financier l'élection du bureau a confirmé et maintenu dans leurs fonctions les membres démissionnaires.

Président : Jean-paul LEDUNOIS  
Vice -Président : Alain LUQUOT  
Secrétaire : Sabine PUGNET-DUMAS  
Secrétaire- adjointe : Yvonne VITRAC  
Trésorière : Sonia VANDERLIGNE  
Trésorière-adjointe : Chantal CHANTELOUBE

Le conseil d'administration a vu ses effectifs augmenter.

## **THEATRE**

Le 18 octobre, réunion pour les inscriptions : une trentaine de personnes souhaitent jouer cette année.

La préparation des représentations 2009 est en cours pour vous concocter un programme des plus plaisant pour cette 33<sup>ème</sup> année.

A noter sur vos agendas que les séances auront lieu les :

Samedi 4 Avril 2009 à 20 h 30  
Dimanche 5 Avril 2009 à 14 h 30  
Samedi 18 Avril 2009 à 20 h 30

## **ANIMATIONS**

Un concours de belote a été organisé le 30 octobre mais malgré des lots d'importance, seulement 22 équipes ont participé. Nous espérons faire mieux la prochaine fois.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il se réunira le 10 janvier 2009 à 17 heures au foyer rural et sera suivi pour l'ensemble des membres du foyer de la dégustation de la galette des rois vers 18 heures.

Le 27 juin 2009 aura lieu le compte rendu d'activité.

Nous espérons vous accueillir plus nombreux et faire du foyer un espace pour tous et pour toutes les nouvelles idées.

Le président, le bureau et l'ensemble des membres du foyer vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2009.

**Joyeux Noël et Bonnes Fêtes à tous.**

## **LE COMITE DE LA FETE**

Une année de plus de passée. La fête s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Le comité remercie toutes les personnes qui ont participé.

Le 26 octobre 2008, a eu lieu l'assemblée générale. Le bilan financier ressort positif, ce qui reste une satisfaction pour le bureau.

Les membres du bureau ont été reconduits et préparent activement la fête qui aura lieu les 8, 9 et 10 août 2009.

Cette année, outre notre traditionnelle préparation des milhassous, le thème choisi est la batteuse d'antan.

Toutes les bonnes volontés peuvent se faire connaître auprès de la Présidente.

Nous vous rappelons que le **loto** aura lieu le **6 février 2009**.

Le comité de la fête vous souhaite une bonne fin d'année et une bonne année 2009.

La Présidente, Noëlle POURTEYROUX

## **ANCIENS COMBATTANTS ACPG – CATM**

Notre **assemblée générale** se tiendra le jeudi 22 janvier 2009 à 10 H 30 à la salle du Foyer Rural.

Participation aux cérémonies et manifestations de mémoire.



### **ACTIVITES**

Le 21 novembre : concours de belote.

Notre traditionnelle soirée belote a été réussie avec 30 équipes et s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec les pauses crêpes, pâtisseries et boissons servies par nos « charmantes hôtesse ».

### **Colis de Noël**

La section participe à l'opération « colis de Noël » une dizaine de colis seront offerts avant les fêtes. Une pensée pour notre ami Michel CONDAT ainsi que pour nos regrettées Marguerite CYPRIEN et Amélie GALBIT.

### **Loto**

Le samedi 21 mars 2009 à partir de 20 H 30 à la salle du Foyer. Venez Nombreux.

Meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour vous ainsi qu'à vos proches et, rendez-vous pour notre repas du 8 mai.

Le Président, Robert PEUCH

## **ACTIVITES DU CLUB LOU BENOUE**

### **La vie du club au cours du deuxième trimestre 2008**

Comme c'est la coutume, le club a organisé sa kermesse dans la grande salle du foyer le dimanche 27 juillet.

Cette année encore les adhérents se sont beaucoup démenés pour présenter des produits utiles et de qualité.

Après la trêve estivale d'août, c'est avec grand plaisir que le jeudi 4 septembre nous nous sommes retrouvés pour nos réunions et la reprise des parties de belote acharnées.

Septembre fut également le mois de notre deuxième sortie annuelle. Cette année elle nous conduisit près de Libourne et là, le groupe a pu découvrir un spectacle de music hall digne de la grande tradition française, le tout agrémenté comme il se doit d'un excellent repas.

Octobre est pour LE BENOUE le mois du loto. Une assistance importante et de beaux lots ont fait le succès de cette journée.

En décembre, le marché de Noël a de nouveau eu lieu à Montagnac.

Les cuisinières et cuisiniers du club ont encore rivalisé d'imagination pour présenter un étal attrayant qui fut particulièrement apprécié.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 14 décembre.

Malgré les conditions atmosphériques détestables 70 adhérents ont répondu favorablement à cette réunion qui s'est terminée par un repas autour d'une potée.

Après l'approbation du bilan moral et financier, le renouvellement des administrateurs, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

En 2008 nous espérons dépasser le cap des 100 adhérents, nous sommes arrivés à 110.

Formulons le vœu que 2009 nous permette de faire encore mieux.

Comme tous les ans nous invitons tous ceux, sans distinction d'âge, qui le souhaitent à nous rejoindre.

Nous profitons de cette tribune pour remercier toutes celles et tous ceux qui oeuvrent d'une façon ou d'une autre pour la vitalité du club et aussi toute la population montagnacoise et d'ailleurs, qui à chaque manifestation nous accompagne dans notre démarche.

Comme tous les ans nous ne terminerons pas ce bulletin sans évoquer ceux qui souffrent et ceux qui nous quittent. Nous aurons une pensée particulière pour Antoine TRARIEUX, Joseph POURTEYROUX, Marguerite CIPRIEN et Lucien DUMAS.

En ce début de nouvelle année nous vous adressons nos meilleurs vœux de joie, santé et bonheur pour 2009.

La Présidente

Jeanine BOURG

## **L'ALM a démarré sa saison 2008/2009 sur les chapeaux de roues !**

*En effet, de nombreux changements sont intervenus au sein du club de foot communal.*



### **Changement de bureau :**

Un nouveau bureau a été mis en place lors de l'assemblée générale du club permettant une intervention plus grande des dirigeants « non-joueurs ». Ainsi on retrouve au poste de président l'infatigable Patrick PORTRON assisté d'Antoine BOURRIER dans le rôle de vice président. Bertrand BREYSSE a laissé la trésorerie à Raymond POUMEYROL afin de pouvoir prendre en main le secrétariat du club. Jean-Claude BESSEAU et Mickaël LECAS étant respectivement adjoint au secrétariat et à la trésorerie.

### **Bilan sportif :**

Sur le plan sportif, Grégory GAUTHIER a été recruté au poste d'entraîneur-joueur, responsable de l'équipe première qui évolue en 3ème division et de l'équipe réserve qui évolue en 5ème division.

Pour l'équipe A : malgré un environnement peu favorable (entraînements et matchs à Egletons) et après des débuts difficiles (1 défaite 4 buts à 0 sur la pelouse des Portugais de Tulle), le coaching efficace de Grégory Gauthier conjugué à la présence de l'ensemble des joueurs lors des matchs a permis d'enchaîner 4 bons résultats (2 victoires et 2 matchs nuls) ce qui replace cette équipe dans le haut du tableau (troisième en ce moment).

Pour l'équipe B : l'équipe réserve a connu de la même manière une entame de championnat très difficile avec quatre défaites en autant de rencontre. Cependant, après une restructuration de l'encadrement, elle a pu aligner une équipe très compétitive lors des deux derniers matchs qui ont été remportés facilement, permettant là aussi une remontée au classement (huitième aujourd'hui) laissant augurer une belle deuxième partie de saison.

Les classements des deux équipes sont disponibles dans « La Montagne » chaque lundi ainsi que sur le site du district de la Corrèze ([www.foot19.fff.fr](http://www.foot19.fff.fr)).

### **Ecole de foot :**

Pour les équipes de jeunes, l'ALM est en entente avec les clubs voisins d'Egletons, Eyrein, Lapeau, Rosiers et Maussac et cette année les enfants nés entre 2003 et 1994 sont accueillis à l'école de foot. Les entraînements et les matchs se déroulent au stade des Combes à Egletons et toutes les personnes (joueurs ou accompagnateurs) sont les bienvenues. Renseignements auprès de Patrick PORTRON (06 22 33 44 87).

### **Création d'une équipe de vétérans :**

Courant Octobre, sous l'impulsion de quelques « anciens », (Jean Marc BORDES, William VERMERSCH, Jean-Luc PAREDES et Mickaël LECAS notamment), une équipe de vétérans a vu le jour, celle-ci comptant une quinzaine de membres à l'heure actuelle. Après quelques entraînements le jeudi soir en parallèle des deux autres équipes de l'ALM, une première rencontre a été organisée contre l'équipe vétérans de Corrèze-Vitrac. Les débuts de l'équipe ont été très prometteurs sur le terrain et le match s'est terminé sur une bonne 3ème mi-temps comme il est de règle chez les vétérans! De nouvelles rencontres auront lieu contre les équipes vétérans des clubs alentours après la trêve.

### **Stade :**

L'année dernière, nous avons eu de nombreux reports de matchs dus à l'état de la pelouse. Celle ci devait être rénovée dès la fin de la saison, cependant les conditions climatiques de ce printemps ont retardé les travaux. Aujourd'hui nous avons une belle pelouse, nous espérons ardemment la fouler dès la reprise après la trêve hivernale avec le match « ALM A/ La Tourette » le dimanche 18 janvier à 15h00. Mais en attendant, nous avons du nous résoudre à nous exiler sur la pelouse de nos amis Egletonnais pour entamer cette nouvelle saison. Les entraînements se déroulent le jeudi de 19h30 à 21 h 00 sur le stade de L'AFPA à Egletons. Le rendez est fixé à 19h00 au gymnase des Combes pour bénéficier des vestiaires d'Egletons. Dès le début d'années 2009, nous espérons pouvoir reprendre les entraînements à Montaignac.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement Monsieur le Maire d'Egletons, Michel PAILLASSOU, et le président du CAE, Patrick BORDESSOULE, de nous accueillir dans leurs locaux et de mettre à disposition leurs vestiaires et leurs stades afin que nous puissions nous entraîner et jouer dans de bonnes conditions.

### **Le loto de l'ALM aura lieu le vendredi 27 février à partir de 20 h 30**

**Le bureau de l'ALM, les membres du conseil d'administration, les dirigeants et les joueurs présentent à toute la population de Montaignac leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.**

## **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

Une année vient de s'écouler, une nouvelle commence, nous pouvons faire une première synthèse de nos activités réalisées et de celles prévues.

Nous avons organisé un loto qui a remporté encore une fois un grand succès. Nous remercions sincèrement les commerçants, les habitants et les parents, qui ont participé, grâce à leurs dons, ou à leur bénévolat, à la bonne réalisation de cette manifestation.

Pour la fin de cette année, les enfants sont allés au cinéma d'Egletons et vers 17 heures, un goûter a été servi à la salle des fêtes. Et bien sur le Père Noël était avec nous.

Nous poursuivrons nos activités par un concours de belote le vendredi 13 mars ainsi que notre traditionnelle bourse aux vêtements en mai.

Pour la fin de l'année scolaire, nous pourrons assister à un spectacle réalisé par nos enfants. Et en ce qui concerne le repas de clôture de cette période, rien n'est vraiment défini pour le moment.

Nous tenons à présenter tous nos vœux de bonheur à la directrice, Mme Bourget à l'occasion de la naissance de sa petite Emma et nous souhaitons à tous une BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

Le président  
Thierry LAURENT

# Bonne Année 2009 !

### Bulletin municipal

**Directeur de la publication :**

G. SALLAS

**Ont participé à ce numéro :**

M. ALZAGA /G. BENAZECH/ P. CHANTELOUBE/  
C.FOURNAJOUX /M.C. RAFFY/G.SALLAS

**Impression :**

Mairie de MONTAIGNAC  
Rue des Ecoles  
19300 MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE

**e-mail :**

[mairie.montaignac@free.fr](mailto:mairie.montaignac@free.fr)

**Tirage :**

300 exemplaires